

ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pavée. — Téléphone 9-51

LE VOL DE 700 FRANCS EN OR
Une perquisition a été opérée hier matin, dans l'atelier où travaillait la nommée Sophie Leblanc, inculpée d'un vol de 700 fr. en or.
Celle-ci a déclaré à son avocat qu'elle avait découvert de 20 pièces de vingt francs, dérobées à Mme veuve Delbecq, âgée de 77 ans, demeurant rue du Tilleul, cour Lefebvre-Dhont, 11.

IL ALLAIT UN POU VITE
Les agents Vanderberghe et Rousseau ont, hier matin, à 10 heures 40, dressé une contravention au nommé Alfred Deschryver, 32 ans, conducteur d'automobile, domicilié à Roubaix, 62, pour avoir circulé rue de Lannoy, à une vitesse de 43 kilomètres à l'heure.
Le chauffeur est au service M. Fournand Motte, demeurant rue Heilmann, à Roubaix.

UNE CHUTE GRAVE
Mercredi matin, un coursier, M. J.-B. Delcourt, 65 ans, demeurant 23, rue Bernard, se trouvait en course, rue Lefebvre-Dhont, 89. Il est tombé dans l'escalier et s'est fracturé le cou du fémur droit. M. le docteur Dupré, après lui avoir donné ses soins, l'a fait transporter à l'hôpital.

VOL A L'ATELIER
M. Fernand Euman, âgé de 23 ans, journaliste, demeurant rue de l'Épave, cour Lampe, 18, avait déposé sa veste au vestiaire de la maison où il travaille, chez Lefebvre-Dhont, 89. Il est parti à 10 heures du soir, il constata que son porte-monnaie contenant 17 fr. et 2 portraits en médaille, avait disparu.

ARRÊSTATION D'UN EXPULSÉ
Pour infraction à un arrêté ministériel d'expulsion, en date du 6 mai 1920, le Service de la Santé a arrêté ce matin, rue Daubenton, le nommé Julien Vieux, 76 ans, possesseur, depuis un an, d'un permis de séjour, qui avait été expulsé de France le 12 mai 1919. Il sera transféré au Parcquet de Lille.

MENACES DE MORT
Un jeune homme de 21 ans, M. Victor Dubois, professeur, demeurant rue de Gand, 61, se trouvait lundi soir chez son amie, Mme Palmire Albert, demeurant rue d'Alsace.
Au cours d'une discussion, il sortit son revolver et en menaça son amie, sans d'ailleurs mettre sa menace à exécution. Cependant, un bébé perché dans une chaise, tomba sur le visage de la jeune femme et se cassa la nuque. M. Dubois fut arrêté par la gendarmerie. Son amie était allée avec sa mère au commissariat du 5ème arrondissement, pour déclarer que Dubois avait eu une intention meurtrière, mais que c'est par un faux mouvement que le projectile est parti.

À la gendarmerie, on déclare que trois balles ont été tirées, Dubois a été arrêté et conduit à Lille.

GALA DE BOXE
Drasserie des « Olympiens », place de la Gare, dimanche 25 janvier 1920, à 3 heures et demi précises, cinq grands combats de boxe seront disputés, organisés par l'Académie des Sports :

Dix rounds de 2 minutes, gants de 5 onces : Louis de Gand, 72 kilos, contre Mubler, 75 kilos.
Grand match revanche en 10 rounds de 2 minutes, gants de 4 onces : Diestrouste, de Denain, 60 kilos, contre Vostin, 61 kilos.
Les combats suivants se feront en 6 rounds de 2 minutes, gants de 4 onces : Héron, de Denain, 60 kilos, Thibaut, 55 kilos ; Veroyse, de Mouscron, 60 kilos, Lopez, 70 kilos ; Mouscron, de Tourcoing, 58 kilos, Liber, 55 kilos.

Les combats seront arbitrés par MM. Vanherckel, professeur à Denain, et Minne, professeur à Gand.
Prix des places (tous droits compris) : 1^{re} rang, première rang, 10 fr.; 2^e rang, 5 fr.; 3^e rang, 2 fr.

On peut se procurer des cartes à l'avance, aux membres de l'Académie, ainsi qu'au siège, 41, rue du Chemin-de-Fer.

CHAMBRE DÉPARTEMENTALE D'AGRICULTURE
Formation des Listes d'Électeurs
L'est officiellement procédé à la formation de la liste des électeurs à la Chambre Départementale d'Agriculture.

Les personnes qui désirent être électeurs peuvent se présenter à la Mairie, Bureau des élections, pour signer une demande d'inscription.

REVISION DES LISTES ELECTORALES POUR 1920
Les demandes d'inscription sur la liste électorale pour l'année 1920, sont reçues à la Mairie de Roubaix, tous les jours de semaine, de 9 heures à midi et de 14 à 18 heures, et le dimanche de 9 heures à midi. Le 4 février, le bureau des élections verra ouvert jusqu'à minuit. Passé cette date, aucune réclamation en inscription ou en radiation ne sera plus admise.

Les adresses sont invitées à se présenter à la Mairie des élections, rue Neuve, 20 étage (côté 4), munis des pièces suivantes :

1. Extrait militaire ou toute autre pièce justifiant de leur nationalité française ;
2. Certificat de radiation de la liste électorale de leur résidence antérieure ;
3. Récépissé de changement de domicile ;
4. Pièce attestant que les demandeurs habitent Roubaix avant le 1er octobre 1919.

Ceux ayant effectué un changement de domicile ne sont pas astreints à une résidence de 6 mois et peuvent se faire inscrire de suite.

Les fils d'étrangers qui auront 21 ans révolus au 31 mars de cette année et non inscrits sur les tableaux de recensement de la classe prochaine, peuvent également se présenter au bureau des élections, munis de leur acte de naissance ou du livret de mariage de leurs parents.

Avis important. Les électeurs qui ont changé de résidence ou de domicile, sont invités à en faire la déclaration verbale ou écrite dans le plus bref délai.

Les familles qui ont été informées du décès ou de la disparition d'un des leurs et qui, depuis, ont reçu des nouvelles, sont instamment priées d'en aviser le bureau des élections.

COMITÉ D'ALIMENTATION
Tous les jours, aux Halles, vente libre de 14.50 de kilo, beurre de Normandie à 16 fr. de kilo, fromages de Hollande et Cheddar à 8 fr. de kilo, margarine, 7 fr. le kilo, ondes, 0.50 le kilo, pommes de terre, 0.55 le kilo.

Vin rouge, 1.60 le litre, 1 litre par personne, jeudi, de 8 h à 11 h, 75 jaunes et vertes.
Pommes de terre, 0.30 le kilo, 3 kilos par personne, jeudi, de 8 h à 11 h, 15^e jaunes et vertes.

TOURCOING

M. Maurice Cheyven, 35 ans, marchand de bois, à Halluin, rue de Lille, 20 ;
M. Auguste Delmotte, 21 ans, négociant à Mouscron, rue de la Marlière, 131.

UN FEU DE CHEMINÉE
Hier matin, à 6 h. 30, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Lucien Fossard, rue du Chêne-Houpin, 27.
Les pompiers ont été conduits sur les lieux mais n'ont pas pu intervenir, le feu ayant été éteint par le feu de la maison.

IVRESSE PUBLIQUE
Les nommés Jules Beckaert, 53 ans, demeurant rue Casier, cour Heilmann, et Henri Maguin, 60 ans, peigneur, demeurant rue Saint-Jacques, 71, se trouvaient en état d'ivresse sur la voie publique.
Ils ont été conduits au violon.

LA CLASSE AUX AUTOS
Pour défaut d'éclairage à leur auto, les propriétaires des autos suivantes sont passibles d'une contravention :
Auto 4399 D ; auto 3785 D ; auto 4766 D ; auto 748 D-g.

VOITURE NON ECLAIRÉE
Pour défaut d'éclairage à sa voiture, contravention a été dressée contre M. Roger Deberdt, auto, conducteur, au service de M. Michel Dupont, épicer, Grand-Place.

ACCIDENTS DU TRAVAIL
Le décès dans l'engrenage
Le 17 janvier dernier, un employé de chez M. Calens-Boussemart, mercier, rue de Roubaix, M. Jean Debelue, 18, demeurant Place de Neuville, à Neuville-en-Ferrain, se trouvant dans la rue des Cinq-Voies, à 6 heures du soir, a été entraîné par la chaîne de sa bicyclette et est le doigt pris entre la chaîne et le pignon.
La blessure causera une atrophie légère du doigt.

SERVICE DES DOMMAGES DE GUERRE
Réception et vérification des déclarations de dommages, des demandes d'indemnités, ainsi que des bons de réquisitions, allocations, certificats, etc. :
Jeudi 23 janvier 1920, de 8 h. 1/2 à midi, 16251 à 16256, bureau est fermé l'après-midi.
Vendredi 23 janvier 1920, de 8 h. 1/2 à midi 16301 à 16307. Le bureau est fermé l'après-midi. Le prestataire est prié de présenter personnellement muni du livret de famille ou d'une pièce d'identité.

INSCRIPTION POUR LE CHARBON MAIRE DE TOURCOING, SALLE DES FETES
Vendredi 23 janvier 1920
Secteur 11, cartes grises de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2, roses de 2 h. à 4 h. 1/2.
1 et 2 personnes 160 kilo pour 11 fr. 50 ; 3 et 4 personnes, 150 kilo pour 17 fr. 25 ; plus 250 kilos pour 22 fr.

Les personnes sont priées de se conformer aux instructions.

VENTE DE VIN ROUGE
Conditionnement Place Stéphanop
1 litre par personne pour 1 fr. 60
VENDREDI 23 JANVIER 1920. — Secteur 5, cartes grises, 3 paires de 8 à 9 heures ; impairs de 9 à 10 heures ; 3 paires de 10 à 11 heures ; impairs de 11 à 12 heures.
Secteur 6, cartes grises, 3 paires, de 2 à 3 h. impairs, de 3 à 4 h. roses, 3 paires, de 4 à 5 h. impairs, de 5 à 6 heures.

THEATRE MUNICIPAL
Direction : A. SAUTARA
Jeudi soir, à 8 heures, représentation de « L'ATTAQUE DU MOULIN », opéra en 4 actes, d'Alfred Bruneau, M. Carbelly sera joué par son camarade Domnier, de l'Opéra-Comique, dans le rôle de Merlin.

A ROUBAIX
Avis aux Syndiqués
Sur la demande de nombreux syndiqués la Bourse du Travail vient de prendre la décision suivante :

Tous les syndiqués appartenant à un des syndicats adhérents à la Bourse, pourront assister, avec plusieurs personnes de leur famille aux représentations théâtrales qui auront lieu à la Coopérative « La Paix », la semaine prochaine, du lundi 26 janvier au dimanche 31 février inclus.

Les syndiqués pourront se présenter avec leur carte confédérale à partir de ce jour au bureau local de la Bourse, 76, rue de Lille, à Roubaix. Ils pourront ainsi plusieurs tickets moyennant le prix très réduit de 0 fr. 30 par place.

Les billets que durant toute la semaine théâtrale, le Cercle Dramatique interprète la magnifique et émouvante pièce de M. Kisenakers, « L'EMBUISSE » du répertoire de la Comédie-Française.

Nous devons aussi ajouter que pour l'interprétation de cette pièce, le Cercle Dramatique s'est assuré en dehors de concours de tous ses artistes les plus habiles et les plus connus de M. LEVIN POULIN, excellent artiste dramatique roubaisien et celui de Mme VASSEUR des théâtres de Bordeaux et de Paris.

Les syndiqués sont invités à ne pas attendre jusqu'aux derniers jours, pour prendre leurs tickets.

A LILLE
CHÔSES DE L'ENSEIGNEMENT
Le syndicat des instituteurs et des institutrices du Nord, se réunira en assemblée générale, le jeudi 23 janvier 1920, à la Bourse du Travail de Lille, 188, rue de Lille.

Une séance aura lieu le matin, de 10 h. à midi et sera consacrée à la discussion des deux questions suivantes : a) Révision des statuts ; b) Demission de l'Anicale.

Une seconde séance se tiendra de 15 à 18 h. et traitera : a) Elections au Conseil départemental ; b) Choix des candidats ; c) Le Conseil syndical se réunira avant la séance du matin dans la salle qui lui est réservée.

Le secrétaire, DEBOURME.

SYNDICAT DES EMPLOYES DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
28, RUE DE FIVES, LILLE
Aux employés auxiliaires de l'Etat. — Nous sommes à la connaissance des employés auxiliaires de toutes administrations, non admissibles jusqu'à présent aux syndicats de fonctionnaires, qu'ils peuvent et doivent adhérer à notre syndicat.

LA BOURSE DU TRAVAIL
Avis aux Syndiqués
Sur la demande de nombreux syndiqués la Bourse du Travail vient de prendre la décision suivante :

La Vie Ouvrière

Entrevue des délégués du Bâtiment avec M. le Préfet du Nord

Lundi, une délégation d'organisations du Bâtiment, composée des secrétaires Lauriant, d'Allouin, Lefebvre de Caumont, Piquet, de Tauréging, Lanciaux, de Marchiennes, Delarue, de Douai, Vaillant, de Lille, accompagnée de Chauvin, secrétaire de la Fédération du Bâtiment, a été reçue par M. le Préfet, auquel fut exposée la situation faite aux ouvriers nouveaux publics par un licenciement, dont l'annonce a causé une grosse inquiétude dans les milieux ouvriers.

M. le Préfet a assuré la délégation que cette mesure ne sera mise en exécution qu'à la dernière limite de l'urgence, mais que néanmoins, il serait utile que l'Administration, d'accord en cela avec les Syndicats Ouvriers, étudie les conditions de l'exode de ces travailleurs dans les régions avoisinantes.

Les délégués firent remarquer que les ouvriers étaient disposés à accepter ce déplacement, d'une part, en raison de la prime de dépaysement qui leur serait attribuée, mais aussi sous la réserve que les conditions de chauffage et de nourriture soient améliorées.

Les délégués ont enfin protesté contre l'insalubrité de certains baraquements, en particulier ceux de Merville, espérant que désormais, rompant avec la routine bureaucratique, on saurait mettre en usage des baraquements divisés en petites chambres, possédant W.-C., lavabos, chauffage, électricité.

Différentes méthodes de travail instaurées par certains directeurs de service furent vivement critiquées par les délégués. M. le Préfet du Nord, en présence de ces réclamations, a promis de déléguer un représentant de la convocation pour discuter parallèlement avec les chefs de service mis en cause, les méthodes de travail qui ont fait l'objet des critiques des délégués.

L'entrevue s'est terminée à midi et demi. Nous espérons que les délégués des différents syndicats seront suivis d'exemples. Les délégués des Syndicats se réservent d'ailleurs, le cas échéant, de les rappeler à la mémoire de M. le Préfet du Nord.

Par ordre : LA COMMISSION.
A ROUBAIX
Avis aux Syndiqués

Sur la demande de nombreux syndiqués la Bourse du Travail vient de prendre la décision suivante :

Tous les syndiqués appartenant à un des syndicats adhérents à la Bourse, pourront assister, avec plusieurs personnes de leur famille aux représentations théâtrales qui auront lieu à la Coopérative « La Paix », la semaine prochaine, du lundi 26 janvier au dimanche 31 février inclus.

Les syndiqués pourront se présenter avec leur carte confédérale à partir de ce jour au bureau local de la Bourse, 76, rue de Lille, à Roubaix. Ils pourront ainsi plusieurs tickets moyennant le prix très réduit de 0 fr. 30 par place.

Les billets que durant toute la semaine théâtrale, le Cercle Dramatique interprète la magnifique et émouvante pièce de M. Kisenakers, « L'EMBUISSE » du répertoire de la Comédie-Française.

Nous devons aussi ajouter que pour l'interprétation de cette pièce, le Cercle Dramatique s'est assuré en dehors de concours de tous ses artistes les plus habiles et les plus connus de M. LEVIN POULIN, excellent artiste dramatique roubaisien et celui de Mme VASSEUR des théâtres de Bordeaux et de Paris.

Les syndiqués sont invités à ne pas attendre jusqu'aux derniers jours, pour prendre leurs tickets.

A LILLE
CHÔSES DE L'ENSEIGNEMENT
Le syndicat des instituteurs et des institutrices du Nord, se réunira en assemblée générale, le jeudi 23 janvier 1920, à la Bourse du Travail de Lille, 188, rue de Lille.

Une séance aura lieu le matin, de 10 h. à midi et sera consacrée à la discussion des deux questions suivantes : a) Révision des statuts ; b) Demission de l'Anicale.

Une seconde séance se tiendra de 15 à 18 h. et traitera : a) Elections au Conseil départemental ; b) Choix des candidats ; c) Le Conseil syndical se réunira avant la séance du matin dans la salle qui lui est réservée.

Le secrétaire, DEBOURME.

SYNDICAT DES EMPLOYES DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
28, RUE DE FIVES, LILLE
Aux employés auxiliaires de l'Etat. — Nous sommes à la connaissance des employés auxiliaires de toutes administrations, non admissibles jusqu'à présent aux syndicats de fonctionnaires, qu'ils peuvent et doivent adhérer à notre syndicat.

Ils peuvent et doivent adhérer à notre syndicat.

LA BOURSE DU TRAVAIL
Avis aux Syndiqués
Sur la demande de nombreux syndiqués la Bourse du Travail vient de prendre la décision suivante :

Tous les syndiqués appartenant à un des syndicats adhérents à la Bourse, pourront assister, avec plusieurs personnes de leur famille aux représentations théâtrales qui auront lieu à la Coopérative « La Paix », la semaine prochaine, du lundi 26 janvier au dimanche 31 février inclus.

Les timbres pour janvier seront distribués, et Von procédera aux nouvelles inscriptions, les retardataires et les camarades ne possédant pas encore la carte confédérale doivent assister à cette réunion car l'heure est venue où les travailleurs doivent s'unir et se sentir les coudes, la vie augmentant de jour en jour. Sans être un nous-sous-les-autres, nous vivons en travaillant. Le Secrétaire : SCREVE-Daniel.

TEXTILE
Section des Tissages. — Jeudi 22 janvier, à 19 heures 30, salle de l'Union de Lille (2^e étage), réunion de tous les ouvriers tissages et ouvriers des préparations de la maison Wicart, rue Lamaine.

Ordre du jour : Application intégrale du contrat — Mise à point du contrat — Hygiène de l'atelier. — Pour la Commission : Le Secrétaire, A. BAUCHE.

EMPLOYES
Section des Auxiliaires de l'Etat. — Groupe du Centre de réforme de Saint-Amand. — Réunion générale jeudi 22 janvier, à 6 heures, salle du premier étage, Bar de l'Écho, Grande-Place.

SYNDICAT DES CHAUFFEURS ET COCHERS
Aujourd'hui jeudi, à 8 heures du soir, assemblée extraordinaire pour tous les chauffeurs et cochers de Lille et environs, syndiqués du canular BAUCHE, secrétaire de la Bourse du Travail.

Ordre du jour : Les camarades LAMARCHE, délégué de la Fédération des Transports de Paris ; LOBERT, conseiller municipal, secrétaire du Syndicat des Transport et LAPORTE, secrétaire du Syndicat des Chauffeurs et Cochers de Lille, au premier rang.

SYNDICAT DES MARCHANDS AMBULANTS.
Assemblée générale le jeudi 22 janvier, à 6 heures du soir, salle de l'Union de Lille. Création de la section des marchands des quatre-saisons. Des questions intéressantes pour les marchands des quatre-saisons y seront traitées. Tous les marchands sont priés d'y assister. Le Secrétaire : PIERRE JANSENS.

TEXTILE
Filature de Coton. — Vendredi 23 janvier, salle de la « Petite Botte de Paille », grande rue de Valenciennes, réunion de tous les ouvriers et ouvrières de la Filature Desballe-Desmets.

Ordre du jour : Revendications ouvrières à formuler — Travail de nuit — Supplément. — Pour la Commission : Le Secrétaire, A. BAUCHE.

BÂTIMENT ET TRAVAUX
Section des plâtriers, plâtriers, cimentier. — Vendredi 23 janvier, assemblée pour tous les ouvriers de la section, à 5 h. 30, au siège habituel rue de Valenciennes, 22.

Tous devront être présents vu l'importance de cette réunion.

CHAMBRE SYNDICALE DES ARTISTES MUSIENS
Assemblée générale, vendredi 23 janvier, à 20 h. 30, au siège, place du Théâtre. Présence indispensable.

HABILLEMENT
Section des régisseurs et réglés. — Les camarades régisseurs, réglés ou pompiers en congé, ne peuvent pas assister à l'assemblée générale qui aura lieu le samedi 24 janvier, à sept heures du soir, à la « Ville de Bruxelles ».

Ordre du jour : Revendications de la section des régisseurs et réglés — Salaires — Revendications — Propagande.

Commissaires, la présence de tous est indispensable à l'assemblée générale. L'Habillement de Lille, vous n'êtes pas organisés.

La solidarité et votre défense professionnelle exigent que vous assistiez à cette réunion qui permettra votre organisation et votre entrée dans la grande famille syndicaliste.

Le camarade secrétaire se tiendra à votre disposition pour tous renseignements et pour prendre de nouvelles adhésions. Les camarades régisseurs appartenant déjà au Syndicat des Ouvriers en Congé sont également priés d'assister à cette réunion qui aura lieu au siège habituel.

Le Secrétaire : MARCHAND.

FÉDÉRATION DU LIVRE
Lithos-Papetiers. — Assemblée générale dimanche prochain 25 janvier, à dix heures très précises du matin, salle du Tivoli, rue de Fives, 28, Lille.

Ordre du jour : Lecture des procès-verbaux — Adhésions, Radiations — Situation morale de la Fédération — Renouvellement du Comité syndical et de la Commission de contrôle — Questions diverses très importantes.

Questions diverses très importantes. Actuellement écroulés à la Citadelle, auraient été relevés dans le volume dossier. L'instruction va être menée dans le but d'incriminer le Casellari à l'égard de l'inculpé des inculpés en question.

UN FRANÇAIS PAR AMOUR
Le boche-polonais Romanowski, l'ex-chef de cellule de Berlin, arrêté dernièrement à Maurois, où il vivait caché, depuis l'armistice, en compagnie d'un juif, a été condamné, par le tribunal de Lille, le 10 janvier, à cinq ans de détention.

« Au cours de sa plaidoirie dans cette dernière affaire, M. Carpentier déclara notamment que la déposition de deux personnages arrêtés hier au matin, dans le but d'incriminer le Casellari à l'égard de l'inculpé des inculpés en question, n'était pas possible, Kessner et sa maîtresse ayant joué un rôle prépondérant dans l'affaire en question, et n'ayant pas été entendus, puisque n'étant pas encore arrêtés.

Mme Frossard le Jure

Mme Frossard, de Fleury, par Courpalay (Seine-et-Marne), diplômée de l'arrondissement de M. Barret, le pharmacien bien connu :

« Je devais faire un voyage à Paris et par la même occasion, vous porter tous mes remerciements, car vos bonnes prières m'ont si bien guérie. Un accident arrivé dans la famille m'empêcha de faire ce voyage, alors je vous écrivis pour vous dire toute ma satisfaction d'avoir retrouvé la santé. J'étais anémique et depuis longtemps j'allais bien mal, j'étais sans forces, pâle, frêle, susceptible. Je mangais de tout et les personnes qui m'entouraient de toutes manières, je m'en allais un peu, j'y pensais tout le temps et ça me donnait des migraines affreuses. Mais depuis que j'ai pris les Pilules Pink, je suis bien guérie, je le jure, je me sens tout à fait bien maintenant, j'ai repris bonne mine, je me sens forte et je vous assure que toutes les personnes qui ont souffert de toutes ces forces, je conseille les Pilules Pink. »

« Voilà une bien bonne lettre où l'on sent bien toute la satisfaction éprouvée par la personne qui a retrouvé la santé. Retrouver la santé est d'ailleurs bien souvent fort simple. Chacun de nous a une époque où une autre, sous des influences diverses, surmenage, fatigues, chagrins, tourments, suites de maladies, périlleux au point de vue de la qualité et de la quantité de sang, nous fait perdre nos forces, nous laisse malades, nerveux, épuisement, migraines, névralgies, douleurs, épuisement nerveux, neurasthénie.

En prenant toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Barret, 23, rue Balu, Paris, 3, fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes franco, plus 0 fr. 40 de timbre-taxa par boîte.

AUX CONSEILS DE GUERRE
Petit à petit les sous-boches sont pris VOILA TROIS MOUCHARDS LILLOIS

On a arrêté dernièrement à Lille le nommé Lagrange, 30 ans, inculpé d'intelligences avec l'ennemi. L'information ouverte contre lui se poursuit rapidement.

Lagrange aurait joué un grand rôle auprès des autorités allemandes de Lille pendant l'occupation, comme le prouvent les nouvelles plaintes portées contre lui et qui arrivent journellement.

D'ailleurs, son nom a été cité par un Suisse, inculpé d'intelligences avec l'ennemi, a été arrêté hier à Dunkerque, ainsi que sa maîtresse, Bureau Johanna.

Kessner, inculpé de dénonciations, qui pendant la guerre fit œuvre de policier boche, avec Schwertz, Paul, et Imbert dans l'affaire Sirce de Lille, lequel fut condamné, avant-hier, à cinq ans de détention.

« Au cours de sa plaidoirie dans cette dernière affaire, M. Carpentier déclara notamment que la déposition de deux personnages arrêtés hier au matin, dans le but d'incriminer le Casellari à l'égard de l'inculpé des inculpés en question, n'était pas possible, Kessner et sa maîtresse ayant joué un rôle prépondérant dans l'affaire en question, et n'ayant pas été entendus, puisque n'étant pas encore arrêtés.

CASSELLARI A RI, MAIS BIRA BIEN...
Le capitaine Constant a terminé hier, en présence de Casellari et de son avocat, l'examen des papiers mis sous scellés au domicile de l'inculpé de détournement de Jossiers d'embouchés.

« Des papiers importants, portant des indications très intéressantes sur certains inculpés, actuellement écroulés à la Citadelle, auraient été relevés dans le volumineux dossier. L'instruction va être menée dans le but d'incriminer le Casellari à l'égard de l'inculpé des inculpés en question.

UN FRANÇAIS PAR AMOUR
Le boche-polonais Romanowski, l'ex-chef de cellule de Berlin, arrêté dernièrement à Maurois, où il vivait caché, depuis l'armistice, en compagnie d'un juif, a été condamné, par le tribunal de Lille, le 10 janvier, à cinq ans de détention.

« Au cours de sa plaidoirie dans cette dernière affaire, M. Carpentier déclara notamment que la déposition de deux personnages arrêtés hier au matin, dans le but d'incriminer le Casellari à l'égard de l'inculpé des inculpés en question, n'était pas possible, Kessner et sa maîtresse ayant joué un rôle prépondérant dans l'affaire en question, et n'ayant pas été entendus, puisque n'étant pas encore arrêtés.

POUR CELA, EUX TUEMENT
Les P. G. hanches Kargra Max, Rohnecké Heinrich, Zicke Theodor, Toumbeul Paul, et Mossner de la 15^e compagnie de P. G. des B. L. du Nord, ont été inculpés pour refus d'obéissance, de même que Goerner Max, Prisinger Ehrlich, de la 15^e compagnie du Pas-de-Calais.

La défense des embouchés
ELLE TENDE LES SOUS-BOCHES
LE JUDICIEL DES CONSEILS DE GUERRE

M. Sprit, avocat au barreau de Lille, vient de déposer des conclusions d'incompétence dans trois affaires importantes d'intelligences avec l'ennemi, instruites actuellement par la justice militaire, notamment l'affaire Brindin, inculpé d'avoir vendu une partie de la forêt de Mormail, l'affaire Walfre, le parti champeul de Valenciennes-Ferrain, et l'affaire du bandier Despousseux, inculpé de trafic d'or et de titres.

« M. Sprit agit à ce propos :
« La juridiction militaire, on le sait, est saisie par un ordre d'informer et c'est l'ordre de mise en jugement qui renvoie devant le Conseil de guerre.
En principe, les Conseils de guerre n'ont à juger que des crimes et délits purement militaires.

« La loi, cependant, fait exception pour certains crimes et délits commis par des civils en temps de guerre et sur des territoires en état de siège.
Or, l'état de siège est levé depuis le 12 octobre et le décret de cessation des hostilités a été rendu le 23 octobre dernier.

« Néanmoins, le général commandant la première région délègue journellement des ordres d'informer contre des individus qui ne remplissent pas les conditions de l'état de siège normal.
L'urgence que depuis le 23 octobre 1919, date du décret de cessation des hostilités, ces ordres d'informer sont nuls et en les délivrant, l'autorité militaire viole les articles 69 et 70 du Code de justice militaire. La loi du 2 août 1849 sur l'état de siège, modifiée par la loi du 27 août 1916, l'a déjà déposé, en conséquence, des conclusions aux fins de désaisissement de la juridiction militaire au profit de la juridiction du droit commun ».

« Des conclusions de même nature ont déjà été déposées devant les Conseils de guerre du gouvernement militaire de Paris. Les dits Conseils se sont toujours déclarés compétents sur les réquisitions conformes du commissaire du gouvernement.

« Une question est grave de conséquence. Le décret qui viendra vraisemblablement à la Cour de cassation.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

DEUX CHEVAUX ELECTROUTES
Mercredi, vers cinq heures du soir, il se trouva s'est rompu route de Béthune, à hauteur de la Mairie, après le passage du car n° 800. On a applaudi ses côtés MM. Louis Marie, deux chevaux qui conduisaient le sieur Jules Dapsy, 31 ans, demeurant à Croix, rue St-Jacques, 8, au retour de Béthune, avec un chargement de charbon pour le compte de M. Marquet, 3, place du Tréillon, à Roubaix.

Les deux chevaux furent tués net. Quant au conducteur, en lui quittant pour une forte commotion électrique.

Le fil qui entravait la circulation a été relevé par les agents de la Compagnie.

Théâtres, Cinémas & Concerts
Théâtre Municipal
Direction : BOURDETTE
Samedi, à huit heures, LES OUUVRIERS, d'Edouard Mannel, et LES MOUSQUETAIRES AU COUVRE, de Louis Feuillade.

« LES DEUX « DERNIERS » DE « MIGNON », avec Mlle Gréville Coste. Avant son départ pour le Havre-Gardien de Londres, notre charmant Mignon sera incarné dimanche, par une matinee et en soirée, aux deux « dernières » (la chef-d'œuvre d'Armbrose Thomas).

On applaudira ses côtés MM. Louis Marie, premier ténor de l'Opéra, Ernst, première basse de l'Opéra, Mlle Nine Trévy, de l'Opéra de Lyon, la location sera ouverte à partir de vendredi.

« Lundi, Spectacle extraordinaire.
« Mardi, HERNANI, de Victor Hugo, par les Sociétaires de la Comédie-Française.

A LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
La tournée Thiébaud donnera au Théâtre de la Salle Industrielle